



FORMATIONS POUR ENSEIGNANTS DU FONDAMENTAL

OBJECTIFS :

Ces formations vous permettront d'approfondir les socles de compétences, de pratiquer la continuité et la différenciation des apprentissages, d'organiser les cycles scolaires. Mais aussi d'acquérir une spécialisation de maître sans affectation de classe, de maître d'adaptation à la langue de l'enseignement, de maître de stage ou de maître de pratique professionnelle. Enfin elles pourront préparer à une des fonctions de promotion: inspecteur, conseiller pédagogique ou directeur.

PROGRAMME :

Tous les modules sont assurés par des inspecteurs de l'enseignement maternel ou primaire et se basent sur une pratique professionnelle concrète.

Les modules de didactique disciplinaire portent sur quatre types d'activités (*):

- ➔ la communication orale;
- ➔ les mathématiques;
- ➔ l'éveil;
- ➔ la psychopédagogie et méthodologie.

Et se déclinent selon l'organisation administrative du cursus de l'enseignement fondamental, en deux étapes de quatre cycles:

- ➔ étape 2,5-8 ans (cycles 1 et 2)
- ➔ étape 8-12 ans (cycles 3 et 4)

PUBLIC CIBLE :

Tout détenteur d'un diplôme de puériculture, d'instituteur maternel, d'instituteur primaire ou de régent (AESI)

DURÉE :

Les modules didactiques se donnent en soirée ou le mercredi.

Les modules de 15 périodes se donnent durant 5 semaines (à raison d'une séance de 3h par semaine).

Les horaires sont consultables en ligne sur la brochure de l'École Supérieure de Pédagogie

INFOS :

http://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/8299/ESP_Catalogue%202017-2018.pdf

TITRE DÉLIVRÉ :

- une attestation de fréquentation pour tout module suivi pendant au moins 2/3 du total des séances;
- une attestation de réussite pour tout module suivi pendant au moins 2/3 du total des séances et complété par une épreuve d'évaluation;

- un certificat légal d'études pédagogiques supérieures à l'étudiant qui capitalise les unités de formation requises couvrant au moins 320 périodes et qui réussit l'épreuve intégrée finale;
- un diplôme légal d'études pédagogiques supérieures au possesseur du certificat qui comptabilise les unités supplémentaires requises couvrant au moins 160 périodes et qui réussit l'épreuve intégrée finale

LIEU DE LA FORMATION :

Le lieu varie en fonction de la formation

COÛT :

Hors exemptions (*), le droit d'inscription est proportionnel au nombre de périodes de cours suivies (0,37€/per.) + un forfait de 26€.

(*) Le secrétariat est à votre disposition pour toute information à ce sujet.

FORMATIONS POUR ENSEIGNANTS DU FONDAMENTAL

Organisée par l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège

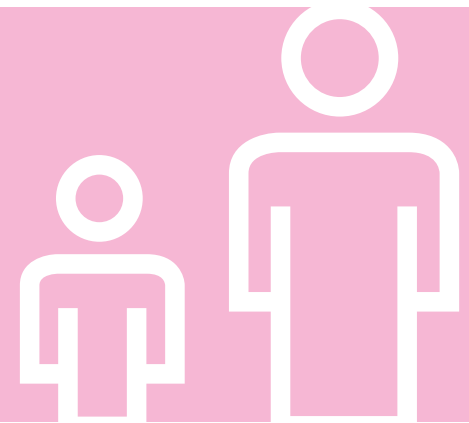


INSCRIPTIONS :

Marine LOPELLI

Email : formaplus@provincedeliege.be

Tél. : 04 330 74 32



www.centreformaplus.be



LE FOND SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR!

